

Busard cendré

Circus Pygargus

✿ *Epaver cendros*

🇬🇧 *Montagu's Harrier*



PRIORITÉ NATURA 2000

CODE DE L'ESPÈCE : A084

ENJEUX ZPS : Modéré

ETAT DE CONSERVATION ZPS : Inconnu

CLASSIFICATION

ORDRE : Falconiformes

FAMILLE : Accipitridés

STATUTS

DIRECTIVE OISEAUX : Annexe 1

CONVENTION DE BERNE : Annexe 2

LISTES ROUGES :
Monde – LC
France – NT
Languedoc-R - EN

DESCRIPTION

TAILLE : 43-50 CM

ENVERGURE : 98-110 CM

POIDS : 300-450 G

LONGÉVITÉ : 6 ANS

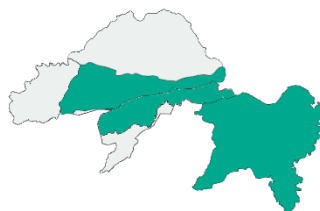
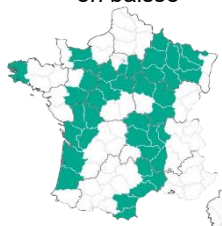
Le Busard mâle est de couleur gris pâle, son ventre blanc est maculé de tâche rouille et on distingue sur ses ailes deux barres noires. La femelle est quant à elle un peu plus foncé avec un dos brun et un ventre brun crème maculé de taches plus foncées.

Régime alimentaire : Le Busard cendré possède une alimentation très diversifiée pouvant aller du micro mammifère, au reptile ou bien encore au passereau.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

EN FRANCE : 5 600 – 9 000 couples,
en baisse

DANS LA ZPS : 1 - 5



■ Présence

□ Absence

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE FR9112012



HABITAT

Le Busard cendré est un rapace diurne préférant les environnements avec une végétation herbacée peu élevée et riche en proie tels que les prairies permanentes, parcours pastoraux, les friches ...

En zone méditerranéenne, il s'installe dans les massifs denses, mais peu élevés de Chêne kermès.

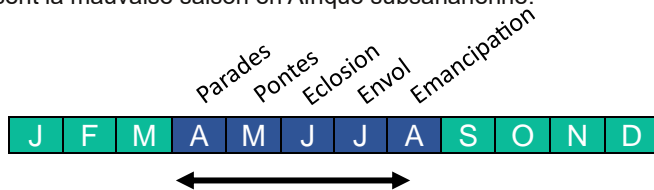


PHÉNOLOGIE

Les Busards cendrés sont monogames mais peu fidèles d'une année à l'autre à leur partenaire. La ponte se fait dès la fin avril jusqu'à fin mai, les œufs sont déposés à même le sol dans un creux de la végétation. La période d'incubation est de 29 jours et les jeunes sont capables de voler dès 29 à 33 jours.

Le Busard cendré a un comportement non territorial et peut former des colonies lâches atteignant 30 couples.

Les populations européennes sont totalement migratrices et passent la mauvaise saison en Afrique subsaharienne.



PÉRIODE DE SENSIBILITÉ : Du 1^{er} Avril au 15 Août

PÉRIODE DE PRÉSENCE : Du 1^{er} Avril au 15 Septembre
GORGES DU RIEUTORD, FAGE CAGNASSES

MESURES OPÉRATIONNELLES FAVORABLES À L'ESPÈCE SUR LA ZPS

Objectifs opérationnels	Actions proposées	Priorité
Maintenir des activités agricoles, forestières et cynégétiques favorables à la biodiversité		
Maintenir les milieux ouverts	Pâturage, entretien mécanique, maintien des parcelles en prairie	1
	Transmission reprise des exploitations (mobilisation foncière)	2
Restaurer des milieux ouverts	Travaux mécaniques	2
	Brulages dirigés	2
	Transmission reprise des exploitations (mobilisation financière)	2
Favoriser les pratiques sylvicoles respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Renforcer les quiétudes des sites de reproductions des rapaces « forestiers » connus	1
	Favoriser le pâturage en forêt	3
Favoriser les pratiques agricoles respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires	2
	Favoriser les couvertures herbacées dans les cultures	2
Assurer la quiétude des sites de reproduction et la conservation des biotopes	Adapter les dates de travaux forestiers en évitant les périodes sensibles	1
Réduire les risques de mortalités	Lutte contre le braconnage	3
	Réduction des risques d'empoisonnements	3
Prendre en compte les objectifs de conservation dans l'aménagement du territoire et des activités		
Limiter l'artificialisation d'espaces naturels, forestiers et agricoles	Veille de l'opérateur et participation dans les différentes instances pour la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les documents de planification	2
Conserver les éléments paysagers remarquables	Entretien des arbres isolés ou un alignement	3
	Entretien des mares et points d'eau	3
Veiller à la cohérence des objectifs	Compatibilité des objectifs avec les RNR, PNA, autres site Natura 2000 voisins	3
	Prise en compte des enjeux dans les actions DFCI	1
	Prise en compte des enjeux dans le PDESI	2
Assurer une ressource alimentaire suffisante	Réduction des traitements sanitaires insecticides	2
Réduire les risques de mortalités	Sécurisation du réseau électrique dangereux	3
Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêts communautaires sur le site		
Améliorer les connaissances	Cartographie des habitats d'espèces	3
	Recherche de nouveaux sites de reproduction	1
	Etudes de fréquentation	3

MENACES

L'espèce est très dépendante des conditions climatiques printanières qui conditionne la qualité et la quantité de ses ressources alimentaires.

La prédation des nichés par les prédateurs tels que les renards et les sangliers sont aussi une des causes principales de leur déclin.

Dans les zones de cultures, les moissons précoces peuvent entraîner la destruction de nid.

Dans les départements méditerranéens, le busard niche principalement dans les garrigues de Chênes kermès. Cependant la densification du couvert et l'évolution du milieu tendent progressivement à rendre ces sites impropres à la nidification.

DES ÉCHANGES DE PROIES AMOUREUX

Une particularité intrigante est que le mâle nourrit la femelle en vol en lui lançant des proies pendant les parades nuptiales, qu'elle attrape en plein ciel avec une agilité remarquable. Ce sont généralement des petits mammifères que l'on voit voler entre les amoureux.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9112012>
- https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2887
- https://www.oiseaux.net/oiseaux/busard_d.cendre.html

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE FR9112012



GORGES DU RIEUTORD, FAGE CAGNASSES